



Parc de la Porte Nord - Rue Christophe Colomb
62700 Bruay-la-Buissière
contact@crepin.fr - www.crepim.fr
Tél : 03 21 61 64 00 / Fax : 03 21 61 64 01

E09/06 a du 06/04/2010

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Valable 5 ans à compter du 17 Avril 2013

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 23/03/2010 modifiant l'arrêté du 05/02/1959 modifié)

Procès-verbal n° 155/02/084 A/1

Délivré en extension au Procès-Verbal n°155/02/084 A

Matériau présenté par : FILMOLUX
14, avenue du Pr. André Lemierre
BP 142 - 75966 Paris Cedex 20
FRANCE

Référence commerciale : SOLVOPRINT FRONTLIT M1

Description sommaire : Tissu polyester enduit PVC sur les deux faces.
Epaisseur nominale totale : 0.4 mm.
Masse surfacique nominale: 430 g/m².
Coloris présenté : Blanc.

Nature de l'essai : NF P 92-503 - Essai au brûleur électrique
Référence du rapport d'essai : RE 3M 155/02/084 A du 17/04/2013

Classement :

M1

Durabilité du classement : Non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultants des essais décrits dans le rapport annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

« Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE »

A Bruay-la-Buissière, le 17 avril 2013

Pour ordre, suppléant du Directeur, Franck POUTCH


Stéphane BOISSEL

Le Responsable de la classification


Laurent PANKEWITCH

Nota. - Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.